

## COVID 19 – Reconfinement

### Mesures prises par la Ville et l'Agglomération

---

**En application des dispositions prises par le gouvernement, la Ville et l'Agglomération** assurent l'accueil du public et la continuité des services administratifs durant cette nouvelle période de confinement.

**Le fonctionnement de la gouvernance de la Ville et de l'Agglomération se poursuivra normalement.** Les conseils municipaux ou communautaires, les réunions des bureaux municipaux ou des bureaux d'agglomération, les commissions statutaires sont maintenues. Elles se dérouleront dans des salles adaptées et la possibilité de suivre les réunions en distanciel sera systématiquement proposée.

#### **LA MAIRIE EMPLOYEUR**

La situation que nous vivons aujourd'hui est différente de celle que nous avons connue au printemps dernier. Le confinement est limité, les écoles sont ouvertes et les dispositifs d'autorisation d'absence resserrés aux seules personnes vulnérables.

**Ainsi, les agents de la Ville et de l'Agglomération sont en position de travail.** Les réunions vont se poursuivre. Pour les équipes administratives, le télétravail est privilégié si les missions le permettent et s'ils disposent des équipements nécessaires et de conditions adaptées à la maison (débit internet suffisant notamment).

Chaque agent est tenu de respecter scrupuleusement les consignes sanitaires (port du masque obligatoire, distanciation physique, lavage des mains... etc....).

#### **LES SERVICES PUBLICS**

L'activité se poursuit à la Ville et à l'Agglomération d'Agen. Toutefois, les établissements recevant du public étant fermés, un certain nombre de lieux publics ont été amenés à fermer dès ce matin.

## **Tour d'horizon des services publics municipaux et communautaires.**

- **La collecte des déchets**

Le service des déchèteries est maintenu dans son fonctionnement actuel ainsi que la collecte des ordures ménagères.

- **Les marchés**

Les marchés (Marché- Couvert et marchés de plein air) continuent de fonctionner mais des mesures sanitaires renforcées seront prises (nombre de clients limité, sens de circulation...).

- **Les écoles**

Par rapport au mois de mars, le confinement est adapté au niveau des écoles maternelles et élémentaires avec un protocole sanitaire renforcé et notamment le port du masque dès 6 ans. Le prise en charge périscolaire est maintenue.

Les crèches de la Ville seront donc ouvertes ainsi que le Relais des Assistantes Maternelles et les centres de loisirs qui accueilleront les enfants le mercredi.

- **Les établissements culturels**

Par décision gouvernementale, les établissements recevant du public sont fermés, ce qui impacte fortement nos équipements culturels.

Le Théâtre Ducourneau, le Musée des Beaux-Arts, le Conservatoire de Musique et de Danse, l'espace Mémoires et Archives, le Centre Culturel et la Galerie Montesquieu sont donc fermés depuis ce matin.

La Médiathèque Lacepède sera fermée au public mais le prêt de livres sera toujours possible sur réservation et retrait en drive.

- **Les équipements sportifs**

Tous les établissements sportifs municipaux et communautaires couverts (Aguasud, Gymnase Lomet, Stadium, Centre Omnisport Jacques Clouché...) sont fermés au public.

- **Les parcs et jardins**

Comme indiqué par le Premier Ministre, les Parcs et jardins restent ouverts. Ainsi, les parcs Jayan, Labesque et du Pin seront donc ouverts aux horaires habituels, tout comme le parc de Passeligne.

- **Les transports publics**

Le niveau de services pour les transports en commun est maintenu dans le respect des mesures d'hygiène et en veillant à l'observation de la plus grande distance possible entre passagers.

## LA SOLIDARITE AGENAISE

Le confinement du printemps a mis en évidence les situations difficiles et douloureuses vécues par de nombreuses agenaises et agenais.

Afin de prévenir ces situations, la Ville d'Agen et son CCAS renforcent la plateforme d'entraide et de solidarité agenaise.

Un suivi particulier des anciens isolés ou fragilisés va être mis en place et le portage des repas à domicile pour les personnes âgées sera renforcé.

Vous avez besoin d'aide ? vous vous sentez isolé ? Vous voulez aider les personnes en difficultés ? Vous pouvez faire des courses pour nos anciens ?

**Contactez-nous à l'accueil de la Mairie au 05.53.66.12.56  
ou par mail [entraidecovid@agen.fr](mailto:entraidecovid@agen.fr).**

**COVID-19**



**Vous avez besoin d'aide ?  
Vous êtes isolé ?  
Vous souhaitez aider celles et ceux  
en grande difficulté d'isolement ?**



Contactez-nous au **05 53 66 12 56** ou sur [entraidecovid@agen.fr](mailto:entraidecovid@agen.fr)

### La Mairie vous informe

Parallèlement, ce confinement amène beaucoup de questions et d'interrogations chez nos concitoyens.

Les agenais sont invités à se rendre sur le site [www.agen.fr](http://www.agen.fr) ou à appeler notre numéro vert 0.800.77.17.77 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00



## **UN PILOTAGE HEBDOMADAIRE**

Fort de ces éléments, le Maire d'Agen communiquera toutes les semaines sur les informations rendues utiles par l'évolution de la situation.

Toutes ces mesures sont valables aujourd'hui mais sont susceptibles d'évoluer en fonction des directives gouvernementales et préfectorales et notamment des décrets d'application.

## **APPEL A LA RESPONSABILITE DE CHACUN**

Le Maire d'Agen et Président de l'Agglomération appelle à la responsabilité individuelle des agenais pour limiter la propagation du virus en leur demandant de respecter les consignes du gouvernement (limitation des déplacements, gestes barrières...)

La Police Municipale assurera des missions de contrôle des dispositions gouvernementales procédera à des verbalisations si nécessaire.

---

### **CONTACT PRESSE :**

- **Florent CANU – Directeur de Cabinet**  
07.63.92.09.68 - [florent.canu@agen.fr](mailto:florent.canu@agen.fr) -
- **Valérie PITOUS – Directrice de la Communication**  
06.35.49.40.76– [valerie.pitous@agen.fr](mailto:valerie.pitous@agen.fr)